

Guide de raccordement à Medimail

Raccorder son établissement à la MSSanté avec Medimail



Les étapes du raccordement

01

Démarrer le projet de raccordement

1. Compléter le formulaire de raccordement
2. Signer la convention Numih-établissement

04

Conduire le changement & lancer les usages

1. Les démarches administratives
2. Communiquer
3. Formation de vos utilisateurs

02

Mettre en œuvre les solutions techniques

1. Choisir la solution technique
2. Déploiement de la passerelle de messagerie
3. Déploiement du connecteur avec le logiciel métier

05

Après le raccordement

1. Support
2. Espace utilisateurs

03

Créer les comptes utilisateurs

1. Choisir un nom de domaine MSSanté
2. La formation à l'interface d'administration
3. Créer les comptes

Rôles des parties prenantes lors d'un projet de raccordement



GRADeS : Groupement e-santé Occitanie – assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMOA) – déploie la solution Medimail en région

- Assister l'établissement dans son suivi de projet : qualité, délai, coût
- Conseiller sur la mise en œuvre
- Coordonner les acteurs externes autour du projet (Mipih, éditeur)
- Former les administrateurs et utilisateurs



Etablissement

- Paramétrer les comptes utilisateurs
- Déployer la solution auprès des utilisateur.ices
- Adapter les processus internes
- Communiquer en interne et en externe



Numih : Editeur MSSanté de la solution Medimail

- Assister l'établissement pour les questions techniques
- Paramétrer la passerelle de messagerie ou le connecteur logiciel côté Medimail



Editeur du logiciel métier (si applicable)

- Ouvrir le connecteur côté logiciel métier

01

Démarrer le projet de raccordement

1. Compléter le formulaire de raccordement
2. Signer la convention Numih-établissement



Compléter le formulaire de raccordement

Le formulaire permet de nous transmettre les informations nécessaires au démarrage du projet :

- Nom de la structure
- N°FINESS ou SIRET
- Identité du ou de la référent.e établissement
- Solution souhaitée (si connue)



[Compléter le formulaire en cliquant ici](#)

Signer la convention entre l'établissement et le Numih

- Le Numih est l'opérateur de la solution Medimail.
- La **convention** et son annexe vous seront envoyées par mail dès réception de votre formulaire complété, et **permettent d'officialiser votre volonté de mise en œuvre de la MSSanté dans votre structure.**
- **Pourquoi le Numih demande de contractualiser avec votre établissement ?**

L'exigence de contractualisation est imposée par l'Agence du Numérique en Santé (ANS) à tous les opérateurs du Système de messageries Sécurisées de Santé.

Le Référentiel MSSanté décrit la chaîne contractuelle qui prévoit que tout opérateur MSSanté doit contractualiser avec les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux utilisant le service de messagerie. Cet accord doit se faire dans le cadre d'un contrat de mise à disposition du service.

- **Quel est l'objectif de cette contractualisation ?**

L'objectif de cette contractualisation est de définir les conditions de mise à disposition du service, à savoir les obligations et responsabilités respectives des parties.

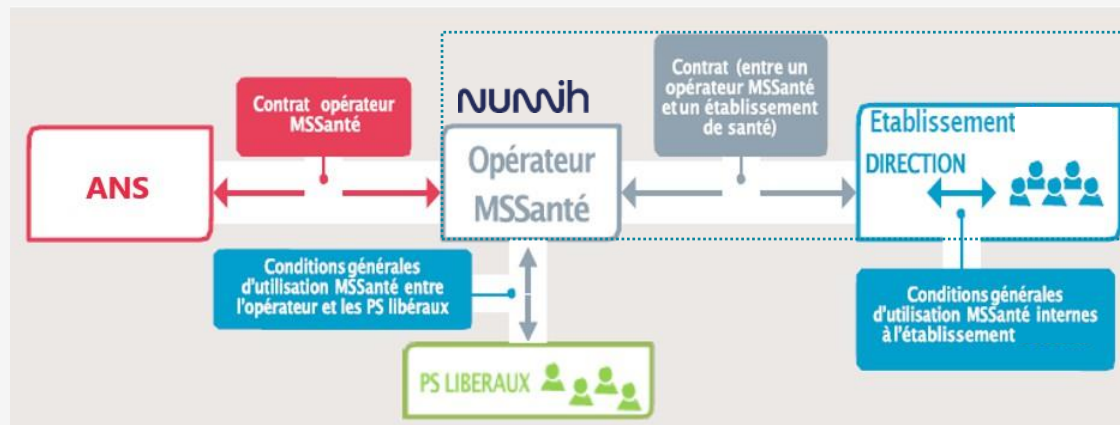
Il précise également les règles de propriété intellectuelle.

Le contrat décrit le cadre légal dans lequel la messagerie est délivrée, les différentes fonctionnalités qu'elle offre et les conditions d'utilisation de Medimail et son annuaire.

Il pose les obligations et responsabilités de Numih France, à savoir une obligation de générale de conseil auprès des Structures Utilisatrices. Il s'engage à maintenir en conditions opérationnelles l'outil et à effectuer ou conseiller sur les paramètres à mettre en œuvre pour la bonne utilisation de l'outil. Le fonctionnement du support est également décrit.

L'Etablissement doit, quant à lui, désigner un chef de projet déploiement de la messagerie en interne et un administrateur. Il doit veiller également à la bonne utilisation des données sur l'outil.

Il précise enfin que le service est mis à disposition gratuitement par le Groupement e-santé Occitanie pour une durée de 4 ans, renouvelable par tacite reconduction, dans les mêmes conditions.



02

Mettre en œuvre les solutions techniques

1. Choisir la solution technique
2. Déploiement de la passerelle de messagerie
3. Déploiement du connecteur avec le logiciel métier



Choisir la solution technique

02

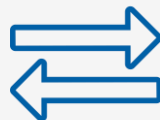
	Webmail	Application mobile	Intégration client de messagerie	Intégration au logiciel métier
Usage	Envoi de point à point			Automatisation d'envoi de documents ou envoi de point à point – <i>dépend de l'éditeur</i>
Avantages	Pas d'installation, pas de maintenance	Mobilité	Intégré au client mail habituel de l'utilisateur	Intégré au logiciel métier
Contraintes	Authentification forte	Android / iOS	Eligibilité de l'infrastructure / HDS / règles de sécurité ++	Eligibilité du logiciel / HDS
Authentification	Forte (CPx ou OTP)	PIN ou données biométriques	Règles d'authentification SI Authentification forte si Office365	Règles d'authentification SI
Coût à prévoir	Aucun	Aucun	1 journée de prestation Mipih* (assistance au paramétrage)	1 ou ½ journée de prestation Mipih* (assistance au paramétrage) + prévoir coût éditeur

Déploiement de la passerelle de messagerie

- Retrouvez la vidéo démonstration de la passerelle de messagerie [en cliquant ici](#)
- Compléter le fichier des prérequis transmis par le GRADeS 
- Lors de la réception des prérequis, le Numih envoie le devis à l'établissement
- Signature du devis par l'établissement
- Journée de paramétrage (mise en œuvre) :
 - *Assistance du Numih : mise à disposition de la documentation + test*
 - *L'établissement paramètre les règles de routage et de transport sur son serveur grâce au guide de mise en œuvre*
 - *Réalisation des tests avec le Numih*
 - *Validation de l'installation*
- Intégration des annuaires :
 - *Intégration de l'annuaire MSSanté dans le LDAP*

Déploiement du connecteur avec le logiciel métier

2 manières d'utiliser Medimail via votre logiciel métier :



Envois automatisés par MSSanté à la validation d'un document dans le logiciel



Module de messagerie intégré dans le logiciel, qui permet d'accéder aux mails sécurisés reçus (et envoyés) depuis l'interface du logiciel

- Le connecteur dépend des fonctionnalités offertes par votre éditeur de logiciel métier.
- Pour savoir si votre logiciel peut être interfacé avec Medimail, contactez l'adresse mss@esante-occitanie.fr

03

Créer les comptes utilisateurs

1. Choisir un nom de domaine MSSanté
2. La formation à l'interface d'administration
3. Créer les comptes



Choisir un nom de domaine MSSanté

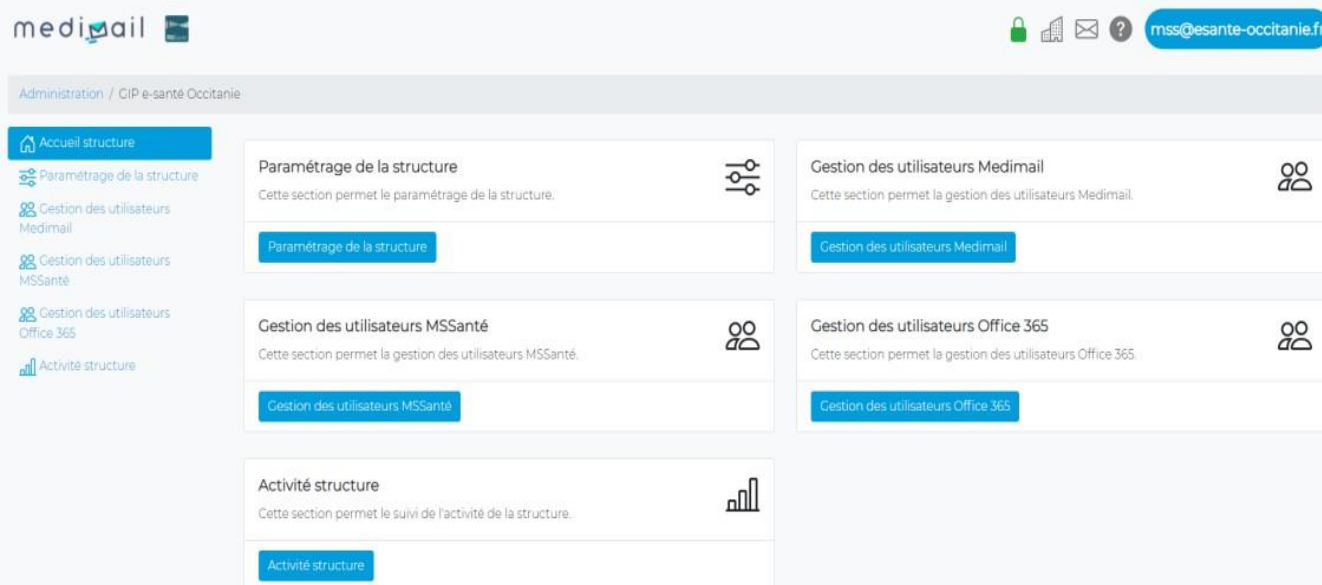
- Pour que vos utilisateurs habilités puissent être enregistrés sur l'annuaire national MSSanté et échanger au sein de l'espace de confiance MSSanté, il faut choisir un nom de domaine MSSanté qui sera utilisé pour créer leur adresse MSSanté.
- Le nom de domaine MSSanté est de la forme **xxx.mssante.fr** et sera le même pour l'ensemble des utilisateurs de votre structure. Il doit être déclaré auprès de l'ANS pour permettre les échanges.
- Il existe des noms de domaines génériques déjà déclarés auprès de l'ANS utilisés pour certaines structures :
 - Structures libérales (CPTS, MSP) : *pro.oc.mssante.fr*
 - EHPAD : *ehpad.oc.mssante.fr*
 - Structures sociales : *social.oc.mssante.fr*
 - Autres structures : *oc.mssante.fr*
- Dans certains cas, il est possible de demander la déclaration d'un nom de domaine MSSanté personnalisé pour votre structure. La déclaration prend environ 3 semaines. Pour cela, contactez votre référent déploiement de l'équipe MSS ou bien écrivez à l'adresse mss@esante-occitanie.fr .



[Consultez la liste blanches des noms de domaine MSSanté en cliquant ici](#)

La formation à l'interface d'administration

- La présence d'un.e **administrateur.ice Medimail** au sein de l'établissement est obligatoire et permet de :
 - Créer et mettre à jour les comptes utilisateurs
 - Valider les demandes d'ouverture de compte
 - Accéder aux indicateurs d'activité de la structure et des utilisateurs
 - Faire passer les informations envoyées par le GRADeS aux utilisateurs de la structure

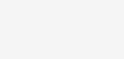


Créer les comptes

03

Annuaire
accessibles



Professionnels de santé ou médico-social ayant un numéro RPPS	Secrétariat médical, cabinet, équipe de nuit, équipe de gestionnaires de cas...	Envoi automatisé de messages depuis le DPI	Professionnel de santé « étranger » <u>exclusivement</u>	Professionnel médico-social, responsable informatique, directeur.ice de structure sanitaire...
Compte individuel et nominatif pour les professionnels de santé*	Compte partagé, sous la responsabilité du professionnel habilité ou responsable de la structure. Au préalable, création d'une BAL NOMINATIVE obligatoire pour s'y connecter en Webmail	Compte applicatif pour le DPI Envois automatisés	Compte individuel et nominatif pour Professionnel.le de Santé sans RPPS.	Compte individuel et nominatif pour les professionnels** sans n°RPPS ou pour usage administratif
↓	↓	↓	↓	↓
 nom.prenom@mastructure.mssante.fr	 mon.service@mastructure.mssante.fr	 noreply@mastructure.mssante.fr	 nom.prenom@mastructure.mssante.fr	 nom.prenom@mastructure.mssante.fr
  nom.prenom@mastructure.fr	  mon.service@mastructure.fr	  dpi@mastructure.fr	  nom.prenom@mastructure.fr	  nom.prenom@mastructure.fr
PER sonnelle	ORG anisationnelle	APP licative	INT erne	MED imail

* Professionnels.les de Santé : profession médicale, de pharmacie et auxiliaires médicaux.
 ** Profession dite médico-sociale : toute profession intervenant dans le cadre de l'équipe de soins, mais n'étant pas profession de santé, et indépendamment du type de structure dans laquelle elle intervient (ESMS)

Créer les comptes – action côté administrateur.ice

- Le fichier téléchargeable ci-dessous vous permet de charger en masse les comptes utilisateurs de votre structure.
- La procédure d'import des comptes est détaillée durant la formation administrateurs, et il est possible de prévoir une réunion avec le GRADeS pour l'import des comptes.
- Selon le type de BAL souhaitée (PER pour personnelle, ORG pour organisationnelle, APP pour applicative, INT pour interne et MED pour medimail), différents critères sont à compléter. L'onglet « Consignes » du fichier reprend toutes les conditions.
- Vous trouverez des explications détaillées dans le guide à télécharger ci-dessous.



[Téléchargez le fichier de chargement des comptes en cliquant ici](#)



[Téléchargez le guide de création des comptes en cliquant ici](#)

Créer les comptes – actions côté utilisateur.ice

- Lors de la création des comptes, un mail contenant **un lien de finalisation d'inscription** est envoyé à l'adresse mail des utilisateur.ices.

Les utilisateur.ices doivent cliquer sur ce lien afin de :

- Paramétrer leur mot de passe
- Confirmer leurs informations
- Valider les CGU (Conditions Générales d'Utilisation) de Medimail



- Tant que cette action n'est pas faite, le compte est au statut PREINSCRIT.
- Après cette action, le compte est au statut VALIDE et utilisable.



Créer les comptes – options supplémentaires

- Pour la procédure de création de comptes des utilisateurs, il est possible de mettre en place **un enrôlement automatique**.
 - Dans ce cas, **l'utilisateur.ice peut se créer son compte en autonomie** via le formulaire de création de comptes et le compte est rattaché automatiquement à votre structure s'il remplit les conditions paramétrées (nom de domaine de l'adresse mail, adresse d'exercice, type d'exercice..)
 - L'administrateur.ice de la structure reçoit un mail de notification et doit se connecter pour valider le compte, au statut A VALIDER.
 - Après validation, le compte est au statut VALIDE et utilisable.

→ Ces options sont à demander à l'équipe MSS et n'ont aucun coût pour la structure.

Liens utiles

Le site [Annuaire Santé](#) référence les informations relatives aux professionnel.les de santé (nom, prénom, adresse, n°RPPS). Une extraction de la base de données est également possible.

Bienvenue sur l'Annuaire Santé

Bienvenue sur le nouvel Annuaire Santé !
Une interface ergonomique, visuelle et rapide ! Vous y trouverez les fonctionnalités revues de l'ancienne interface. L'accès aux extractions des données publiques évolue aussi en passant par data.gouv.fr.

Rechercher un professionnel

Rechercher une structure

Rechercher un professionnel

Nom d'exercice ⓘ Prénom d'exercice Localisation géographique ⓘ Code postal

Identifiant du Professionnel ⓘ Catégorie professionnelle Profession

Adresse mail MSSanté ⓘ

☐ Afficher les utilisateurs disposant au moins d'une adresse mail MSSanté

Rechercher

Le site finess.sante.gouv.fr répertorie l'ensemble des numéros FINESS associés aux établissements et propose un moteur de recherche.

FINESS Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux

ACCUEIL | CONSULTER LA BASE | DÉFINITIONS | NOMENCLATURES | AIDE

Vous êtes ici : Accueil > Consulter la base : Recherche par thème

CONSULTER LA BASE : RECHERCHE PAR THÈME

Passer en mode de recherche par code de nomenclature

N° SIREN / NIC N° FINESS

Raison Sociale

Localisation Sanitaire Social & Médico-Social Formation Autres Equip. Matériel Lourds

Région Département Tronçon N° ou par lieu Commune Nom de la voie

Ajouter dans la liste

Supprimer de la liste

Désélectionner tout Chercher

04

Conduire le changement & lancer les usages

1. Les démarches administratives
2. Communiquer
3. Formation de vos utilisateurs



Les démarches administratives

Avant la mise en œuvre effective de MEDIMAIL, vous devez effectuer les démarches suivantes :

- **RGPD**

Vous devez déclarer le traitement de la messagerie sécurisée de santé dans le registre RGPD de votre établissement.

Télécharger [en cliquant ici](#) un exemple de registre simplifié RGPD réalisé par la CNIL.

- **Note d'information patient/usager**

La CNIL demande qu'une information relative à la Messagerie Sécurisée soit assurée aux patients ou aux usagers de l'établissement par voie d'affichage (article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée).

Téléchargez [en cliquant ici](#) un exemple de texte à adapter pour le livret d'accueil ou pour un affichage. Ce texte a été élaboré par le DPO, la juriste et le service MSS du Groupement e-santé Occitanie.

- Pour communiquer en externe : des **modèles** à télécharger et à intégrer à vos communications pour informer vos correspondants que vous utilisez désormais la messagerie sécurisée Medimail
 - [Cliquez ici pour télécharger le bas de page](#)
 - [Cliquez ici pour télécharger le bandeau de signature](#)
- L'équipe MSS peut se rendre disponible pour communiquer sur la messagerie sécurisée en interne et auprès des contacts extérieurs.

Formation de vos utilisateurs

- L'équipe MSS peut organiser des sessions d'information, sensibilisation et formation de vos utilisateurs.



- L'équipe d'animation territoriale est également disponible pour mettre en place un accompagnement aux usages à la suite du déploiement.

→ Contactez l'équipe MSS ou l'animateur territorial de votre département pour planifier une rencontre.

mss@esante-occitanie.fr

accompagnement.occitanie@esante-occitanie.fr



05

Après le raccordement

1. Espace utilisateurs Medimail
2. Support



L'espace utilisateurs Medimail sur notre site Internet

Vos outils numériques

- ATO : Annuaire de téléexpertise en Occitanie →
- Medimail** : Messagerie sécurisée de santé régionale →
- Mon espace santé : Devenez ambassadeur·rice →
- ROR : Répertoire opérationnel des ressources →

TéléO : Plateforme de transfert d'imagerie et téléexpertise →

ViaTrajectoire : Plateforme nationale d'orientation →

Services socles nationaux

- DMP : Dossier Médical Partagé →
- INS : Identité Nationale de Santé →



medimail

[Etablissement sanitaire](#) | [Etablissement social et médicosocial](#) | [Professionnel de ville](#)

Messagerie sécurisée de santé régionale

Vous souhaitez accéder à Medimail ?

[Accéder à Medimail](#)

Vous êtes déjà utilisateur ?

[Retrouver les fiches pratiques](#)

Sur l'espace Medimail vous pouvez retrouver :

Le lien de la page de connexion à Medimail

[Accéder à Medimail](#)

Les fiches pratiques relatives à Medimail

[Ressources pratiques Medimail - e-santé Occitanie](#)

Supports utilisateurs

Supports administrateurs

Ressources sur la MSSanté

Demander une formation

Besoin d'aide

Introduction

Pourquoi, Pour qui ? Comment ?

Les fonctionnalités

Usages de Medimail et le Flyer

Chiffres clés

Quelques chiffres sur le déploiement de medimail

Editeur

Numih France

Témoignages de professionnels

Créer votre compte

Pour les professionnels libéraux et pour les structures

Kit communication medimail

Support : Assistance e-santé Occitanie

- Vous rencontrez un problème pour vous connecter ?
- Vous souhaitez être accompagné dans la prise en main de fonctionnalités ?
- Contactez notre centre de services, qui assure le support sur l'outil Medimail pour tous les utilisateurs et administrateurs d'Occitanie :
 - En ligne : <https://assistance.esante-occitanie.fr>
 - Par mail : assistance@esante-occitanie.fr



The banner is divided into two main sections. The left section has a white background with blue text, providing the online form URL, service hours, and a phone number. The right section has a blue background with white text and a headset icon, identifying the service center and providing a contact button.

FORMULAIRE EN LIGNE
<https://assistance.esante-occitanie.fr>

8h30 - 18h30 du lundi au vendredi
0 820 250 035 Service 0,09€ / appel
+ prix appel


CENTRE DE SERVICES
un service porté par e-santé Occitanie

>> Contactez-nous <<